L'Egalité de Roubaix-Tourcoing

ROUBAIX

Nos bureaux de Roubaix, 45, rue de la Gare (Téléphone 351.17) sont ouverts au public, tous les jours de 9 à 12 h., et de 14 à 18 heures. Toutes les insertions doivent y être remises, la veille du jour de la parution, AVANT 17 heures

TOURCOING

Nos bureaux de Tourcoing, 3, rue Fidèle Lehoucq (Téléphone 4.88) sont ouverts au public, tous les jours de 9 à 12 h., et de 14 à 18 h., Toutes les insertions doivent y être remises, la veille du jour de la parution, AVANT 16 heures.

AVIS AUX PRÉSIDENTS DE GROUPEMENTS DIVERS ET A NOS CORRESPONDANTS

On sait que, conformément aux dispositions de l'Ordonnance allemande du 12 novembre 1940, toute création d'associations ainsi que l'activité d'associations existantes sont, en principe, interdites. Les dérogations à cette règle doivent être autorisées spécialement par M. l'Oberfeldkommandant.

En conséquence, nous attirons l'attention des présidents, secrétaires d'associations ou de groupements divers et de nos correspondants sur l'opportunité qu'il y a lorsqu'ils nous envoient des communiqués pour annoncer une réunion des membres, DE JOINDRE LA PREUVE QUE L'AUTORISATION PREVUE PAR L'ORDONNANCE ALLEMANDE LEUR A ETE ACCORDEE.

AVIS A NOS CLIENTS CORRESPONDANTS DÉPOSITAIRES

Il est obligatoire pour toute personne remettant un ordre de publicité destiné à notre journal, à nos bureaux ou à l'un de nos représentants quel qu'il soit (correspondants, dépositaires, etc...) de se munir de sa carte d'identité dont le numéro doit être inscrit au bas de chaque ordre contenant la publicité à insérer.

D'autre part, nous insistons nos clients qui nous transmettent leurs ordres par correspondance, à indiquer très exactement leurs nom et adresse.

UN OUVRIER EST GRIEVEMENT BLESSÉ AU COURS DE SON TRAVAIL

L'usine Dhallun-Lepers, rue d'Hélal, a été le théâtre d'un accident de travail présentant un certain caractère de gravité. Il était 18 h. 20 lorsque M. Charles Vansteenbrugge, 61 ans, demeurant 66, rue Labruyère, s'occupait de décorger des cardes. Soudain son crochet fut happé par une courroie et le malheureux fut entraîné et brutalement projeté sur le carrelage. La victime porte des contusions à l'épaule droite et au thorax ainsi qu'à la tête. Il reçut les soins de M. le docteur Desarpentries qui le fit admettre d'urgence à l'hôpital de la Fraternité. Quoique sérieux, l'état du blessé ne met pas ses jours en danger.

Le secret de la santé

Quand vous prenez une tasse de Thé des Familles, vous êtes sûr de faire une infusion bienfaisante, car les célèbres dix-huit plantes, soigneusement triées et séchées, vous y trouverez telles qu'elles ont été cueillies dans les immenses champs réservés à leur culture. Ainsi ce que vous apportent chaque soir les dix-huit plantes du Thé des Familles réunies dans la plus agréable des infusions, c'est le secret de la santé, avec le parfum de la camarade. Le Thé des Familles médicinal, la célèbre tisane des dix-huit plantes, est en vente chez votre pharmacien. 10.101.

A TRAVERS LA VILLE

UN CYCLISTE RENVERSÉ PAR UNE AUTO

Un accident peu grave s'est produit vers 11 h. 30 à l'entrée du boulevard Gambetta à proximité de la place de la Liberté. Le cycliste M. Louis Duquesnoy, demeurant 87, rue Carnot, à Wattrelos, a été tamponné par une automobile. Projeté à terre, il se blessa légèrement à la main droite et à la jambe droite. Après avoir reçu des soins à la pharmacie centrale de police, il put rentrer chez lui donnée par ses propres moyens. Une enquête est ouverte au 5e arrondissement.

ENCORE UNE

M. François Roger, 30 ans, rue de Leers, 40, à Lys-lez-Lannoy, s'est blessé au doigt médian d'un bécanier alors qu'il était de passage à Roubaix. Une enquête d'usage a été confiée aux services de la sûreté.

FERMEZ A L'HEURE

Des cafetiers des rues Darbo et de Lille ont fait l'objet de procès-verbaux pour fermeture tardive de leurs établissements.

RESPECTEZ LE REGLEMENT

Un habitant de Lomme, M. Auguste Henocq, 66 ans, domicilié 52, rue Jacquart, circulait en ville après l'heure de la retraite. Comme il était dépourvu de papiers d'identité, il a fait l'objet de procès-verbaux.

IL FAUT RENDRE DES COMPTES

La police de sûreté a procédé à l'arrestation de Charles Senechal, 19 ans, et de son fils Charles, âgé de 3 ans, domiciliés tous deux 96, rue Bernard, qui faisaient l'objet d'un mandat d'amener délivré par le parquet de Lille. Ils ont été conduits et maintenus à la disposition de M. le Procureur de la République.

La distribution des tickets de ravitaillement

La distribution des tickets valables du 26 mai au 22 juin 1941 aura lieu salle Wattremez, rue de l'Hospice, les 19, 20, 21, 23 et 24 mai, de 8 h. 15 à 11 h. 45 et de 14 h. 15 à 17 h. 45.

Le lundi 19, de 1 à 8.000 ; le mardi 20, de 8.001 à 16.000 ; mercredi 21, de 16.001 à 23.500 ; vendredi 23, de 23.501 à 31.000 ; le samedi 24, de 31.001 à la fin.

Avis très important. — Les consommateurs sont invités à se munir de leur carte d'alimentation et du livret de famille pour toute démarche. La distribution des tickets supplémentaires pour les futures mamans et les enfants de moins de 2 ans aura lieu en même temps et dans le même ordre.

Toute carte présentée en dehors de l'ordre fixé ci-dessus ne pourra être servie.

Le contrôle des feuilles est fait en présence des consommateurs par des employés chargés de la distribution. Aucune réclamation ne sera admise après la remise des feuilles aux intéressés. Se munir de la carte d'alimentation et de la carte de pointage.

Pour éviter la perte de la carte de pointage, prière de la coller à l'intérieur de la carte familiale à l'endroit indiqué.

Les tickets de rations supplémentaires distribués par les entreprises ne sont valables et ne peuvent être acceptés par les commerçants que revêtus du cachet de service du ravitaillement de leur résidence.

Tickets perdus. — Les consommateurs devront prendre le plus grand soin de leurs feuilles, les feuilles perdues ne pouvant être remplacées.

CASINO SAMEDI MATINÉE A 3 HEURES

Ils étaient neuf Célibataires

Film gai de **Sacha-Guitry**, avec toute une pléiade d'artistes français. - Ce film dure 2 heures - **Actualités** - Soirée à 6 h. et elle finira à 8 h. 30. — Dimanche permanent de 14 h. à 20 h. 30. - Lundi, matinée à 3 h. — Location ouv. samedi, dimanche et lundi à part. de 10 h. Retenez vos places si vous voulez assister au **Gala de Variétés** qui aura lieu **Jeudi 22 Mai, à 3 h.**, au profit des prisonniers. Prix : Gal. 5 fr. Prem. 10 fr., Reserv. 20 fr., Loges 50 fr. 2.507

Une audition à l'Association Symphonique des Concerts du Conservatoire

Samedi 17 mai, à 17 h. 30, salle Pierre Destombes, aura lieu la première audition de l'Association. Au programme : « Symphonie Inachevée », de Schubert ; Ouverture de « Patrie », de G. Bizet et une importante selection des 1er, 3e et 4e actes, d'« Aida », le grand opéra de G. Verdi, avec le concours de Mme Renee Hennebelle, rôle d'« Aida » ; M. Benjamin Hennebelle, rôle de Radames ; M. Léon Delmulle, rôle d'« Amonasro » ; Mlle Emilienne Berthe, rôle d'« Amneris » ; M. Dernaucourt, rôle de Ramfis, les chœurs mixtes du conservatoire et l'orchestre, sous la direction de M. Francis Bousquet, directeur du conservatoire.

Prix des places : 12, 10 et 5 fr. La location est ouverte au conservatoire, 63, rue de Soubise. Les portes seront ouvertes à 17 h. et rigoureusement fermées pendant l'audition.

C'est le moment !

Oui, c'est le moment de ne pas oublier que Frileuse est le plus fort des fortifiants. Vin ou cachets, Frileuse, préparé par un docteur en pharmacie, est en vente chez votre pharmacien. Contre la grippe et la fatigue, rien de meilleur. C'est connu et vous le savez. Alors qu'attendez-vous pour en profiter, dans l'intérêt de votre santé ? 10.101.

Paiement des chômeurs

Le paiement des chômeurs aura lieu le samedi 17 mai 1941, rue de l'Ermitage, dans l'ordre suivant : 8 h. 30 : de 1 à 6.937 ; 8 h. 55 : de 6.938 à 12.727 ; 9 h. 20 : de 12.728 à 18.200 ; 9 h. 45 : de 18.201 à 23.485 ; 10 h. 10 : de 23.486 à 26.543 ; 10 h. 35 : de 26.544 à 29.170 ; 11 h. : de 29.171 à la fin.

VACCINATION ANTIVARIOLIQUE

Samedi 17 mai, de 10 à 11 h., séance de vaccinations gratuites, au Service d'Hygiène, rue de Cassel, 45, Square Wibaux.

La réunion du Vélodrome Municipal de Roubaix

Dimanche 18 mai, à 11 h., aura lieu sur la piste en ciment du Centre Sportif Municipal de la rue de Lannoy, à Roubaix, la huitième et dernière Medaille, ainsi que des épreuves pour jeunes et une individuelle sur 25 tours. Nul doute que bon nombre de coureurs répondront à l'appel des organisateurs car cette réunion classera le dernier finaliste pour la grande finale qui aura lieu au cours de la réunion du dimanche 25 mai où se déroulera le Grand Prix d'Ouverture avec, au programme, vitesse adultes, vitesse jeunes, individuelle et une américaine.

Cette réunion est organisée au profit des prisonniers de guerre de Roubaix.

Société des Jardins Ouvriers Groupe « La Lainière »

La distribution des plants de pommes des terre aura lieu le samedi 17 courant, chez M. Dopchie, 192, rue d'Alger, Roubaix.

La distribution commencera à 18 heures.

Sociétés et Comités

ORPHEON DES ANCIENS COMBATTANTS. — Dimanche 18 mai, à 11 h., assemblée générale. Dispositions à prendre pour la matinée artistique du 25 mai au profit des prisonniers.

FOYER DES AMICALES LAIQUES DE ROUBAIX. — Les membres des Amicales de Roubaix sont informés que la Bibliothèque sera ouverte dimanche 18 mai, de 10 h.30 à 11 h. 30.

Ce service fonctionne chaque 1er et 3e dimanche de chaque mois.

Prière aux membres qui possèdent des livres prêtés récemment ou depuis de longues dates de les retourner le plus tôt possible.

Tout retour non effectué sera facturé et réclamé à l'intéressé.

ETAT CIVIL

Naissances. — Claudine Delnatte, 19, rue Saint-Jean ; Etienne Dewaele, 22, rue Leverrier, cour Bernard, 4.

Publications. — Emile Hautekeete, filleur, de Roubaix, 23, rue de Wagram et Juliette Mutuel, s. p., 23, rue Wagram ; Pierre Beun, teinturier, de Wattrelos, 23, rue Vallon et Alice Wullems, s. p., 62, rue de Denain, 62, cour Flamencourt, 15 ; René Delescluse, mécanicien, 44, rue d'Arcole et Yvonne Deroubaix, raccoutreuse, 44, Quai de Calais.

Décès. — Régine Petyt, 11 mois, 7, rue de la Barbe d'Or ; Julie Vanhoorne, Vve Crochon, 72 ans, 10, rue J.-B. Notte ; Louis Knoff, 60 ans, 60, rue de l'Espérance ; Edouard Debruyne, 70 ans, 24, rue Kléber ; Augustine Vanspeybrouck, Veuve Vandenweghe, 77 ans, 35, rue de Barbieux ; Nicole Allard, 1 an, 90, rue du Fresnoy, cour Vierlinck, 13 ; Alphonse Vandeveide, 82 ans, 25, rue d'Estaing, Cité du Petit Rouzé, 16.

WASQUEHAL

Une bande organisée a fait une rafle importante de volailles et de lapins dans le quartier du petit Wasquehal

Il y a une huitaine de jours, une bande de hardis voleurs avait mis à sac les poulaillers de la ferme de MM. Moerman frères, cultivateurs-grainetiers, rue du Haut-Vinage, quartier du Petit-Wasquehal, et avaient fait main basse sur 72 poules et 6 coqs.

Au cours de la nuit de mercredi à jeudi, les amateurs de volailles et lapins ont réédité leurs tristes exploits dans la même agglomération du Petit-Wasquehal.

Chez M. Corbet-Briffeuil, 6, rue Faidherbe, après avoir fracturé la porte du poulailler, ils ont emporté quatre poules et un coq ; au N° 12 de la même rue, chez M. Joseph Lauwers, ils ont réussi à enlever cinq beaux lapins et emportèrent également trois paires de chaussettes qui séchaient dans le jardin. Poursuivant leur fructueuse tournée, ils pénétrèrent également par effraction, en passant par le jardinet de chez M. Jules Vancoppenolle où ils volèrent 14 lapins ainsi que deux poules. Chez M. Emile Descamps, 16, rue Faidherbe, les visiteurs nocturnes prirent cinq beaux lapins et trois jeunes, et enfin, ils terminèrent leur tournée chez M. Hermant Baus, 42, rue Faidherbe, près de la briqueterie Virnot ou quatre beaux lapins furent distraits de leurs clapiers.

Le commissariat de police a été avisé dès les premières heures de la matinée, et le brigadier Thobois qui s'est rendu sur les lieux pour commencer son enquête, a recueilli certains indices qui le mettront sans nul doute sur la trace de cette bande organisée qui ne tardera pas à être identifiée.

Il est défendu de longer le canal du Pont de l'Energie au Moulin ainsi que la voie ferrée

Suivant des ordres formels donnés par les autorités allemandes, l'administration municipale et les services de police rappellent à la population qu'il est absolument interdit de passer par le chemin de halage à partir du pont de l'Energie jusqu'au pont du Moulin. Il est également défendu d'emprunter le sentier qui longe la voie ferrée de la rue de Croix jusqu'au chemin de halage rejoignant la « Marque » canalisée.

Malgré les panneaux indicateurs placé aux abords des voies interdites à la circulation, diverses personnes s'obstinent à passer par ces chemins interdits et s'exposent ainsi aux plus graves ennuis aussi bien de la part des sentinelles et patrouilles que des gardes de la police locale.

État Civil. — Publications : Isidore Godderis, emballeur, 7 bis, rue Pasteur et Yvonne Baert, papilloneuse à Croix ; Roger Gallois, voyageur de commerce à Lys-lez-Lannoy et Simone Arbon, sans profession, avenue de la Victoire, 46.

Décès : Gustave Vandewiele, 80 ans, rue Sadi Carnot, 43.

CROIX

Allocations Militaires

Le paiement des allocatoins militaires aura lieu le lundi 19 Mai, au local habituel et dans l'ordre suivant : N° 1 à 400, de 9 à 10 h. ; N° 401 à 800, de 10 à 11 h. ; N° 801 à 1.000, de 11 à 12 h. ; N° 1.001 à 1.400, de 14 à 15 h. ; N° 1.401 à 1.997, de 15 à 16 heures.

Pour éviter une longue attente, prière de remplir et signer les coupons et la déclaration au dos des coupons. Se munir de monnaie.

Etat Civil. — Naissances : Marc Vanacker, 80, rue Jacquart ; Jacqueline Deruelle, 52, rue V. Hugo.

Publication : Louis Lestienne, industriel à Roubaix et Pauline Lepoutre, s.p., rue du Président Wilson, 14.

Décès : Hélène Selosse, veuve Ponthieu, 65 ans, s.p., 64, rue Mirabeau.

WATTRELOS

Répartition de la viande

Les consommateurs sont priés de remettre leurs bons de commande de viande chez le boucher de leur choix, dès qu'ils sont en possession de leurs nouvelles feuilles de tickets, après le lundi 26 mai, dernier délai, les bouchers ne pourront plus accepter aucun bon de commande. Cette nouvelle inscription sera valable pour deux mois.

D'autre part, conformément aux instructions préfectorales, tous les bons de commande des travailleurs lourds pour la période du 26 mai au 22 juin, doivent obligatoirement être remis aux bouchers pour le 31 mai dernier délai. Le comité de gestion décline toute responsabilité dans le cas où des bons de commande seraient remis après cette date.

LA MORT DE M. MERLIN

Nous avons annoncé hier le décès survenu après une très courte maladie de M. Achille Merlin, chef du bureau militaire de la mairie.

Ses funérailles civiles auront lieu demain samedi 17 mai, à 15 heures.

...ET D'UN CONSEILLER MUNICIPAL

Nous apprenons le décès, dans sa 49e année, de M. Henri Dewaele, conseiller municipal de Wattrelos.

Entré au Conseil municipal en mai 1935, M. Dewaele s'est toujours occupé avec conscience de son mandat de conseiller.

Ses funérailles auront lieu samedi 17 mai, à 16 heures.

ARRESTATION D'UN INDIVIDU DANGEREUX...

Hier, 14 courant, vers 19 h. 30, l'agent de sûreté Delgrange Henri, aide de plusieurs gardes, a arrêté dans le grenier de la maison portant le numéro 85, rue de Leers, où il s'était réfugié, le nommé Vandewalle Raphaël, 31 ans, l'un des auteurs du triple assassinat commis le 21 février dernier à Gheluwe (Belgique), qui s'était évadé le 13 mai dernier de la prison de Courtrai, où il était détenu.

Celui-ci avait été interpellé vers 18 h. 15, rue Saint-Joseph, par l'agent de sûreté Delgrange ; mais il avait réussi à lui fausser compagnie, en entrant dans un café de la rue Neuve et en se sauvant par la cour de derrière puis en escaladant le mur de clôture.

Après interrogatoire par M. Debucois, secrétaire de police, il a été déféré au Parquet.

...ET D'UN EXPULSÉ

Le garde auxiliaire Moreels Antoine, a arrêté hameau du Breuil le nommé Decorte Victor, 43 ans, menuisier, demeurant à Herseaux (Belgique), rue du Crétinier, 236, pour infraction à un arrêté d'expulsion. Après interrogatoire, il a été déféré au Parquet.

Amicale des Filles du Laboureur. — Réunion à l'école dimanche 18 mai, à 10 h. ; jeux, bibliothèque.

Assistance aux vieillards, infirmes et incurables. — Les assistés qui ont touché la retraite aux Vieux Travailleurs, sont tenus de le signaler d'urgence au Bureau d'Assistance, 1 bis, rue Jean Jaurès.

Se munir de la carte grise.

Enfants placés en nourrice. — Le maire rappelle à la population que tout enfant, âgé de moins de deux ans qui est placé, moyennant salaire, en nourrice ou en garde, hors du domicile de ses parents, devient par ce fait, l'objet d'une surveillance de l'autorité publique.

Toute personne qui place un enfant en nourrice ou en garde, est tenue sous les peines portées par l'art. 346 du Code pénal d'en faire la déclaration à la mairie de sa résidence.

D'autre part, toute personne qui a reçu chez elle un nourrisson est tenue d'en faire la déclaration à la mairie (Bureau de l'Office Social), dans les trois jours de l'arrivée de l'enfant afin de se faire délivrer un carnet de nourrice, pour permettre au médecin inspecteur d'aller périodiquement rendre visite au nourrisson.

Association des vieux travailleurs. — Tous les membres sont priés de venir payer leur cotisation 1941, le samedi 17, de 15 h. à 18 h., et le dimanche 18 mai, de 9 h. 30 à 11 h. 30, afin d'éviter l'encombrement lors de l'assemblée. Ceux de nos adherents qui ne se croient pas dans la catégorie des ayants-droit à la retraite des vieux travailleurs, sont priés de venir tous les dimanche matin au siège, afin d'examiner leur cas. Nous rappelons que seuls les renseignements fournis par l'Association sont valables pour les réclamations.

Jeux au profit des prisonniers. — Tournoi de boules, rencontre du dimanche 18 mai, bouloire veuve Tiberghien, rue Saint-Joseph, équipe Laurent Helbois contre équipe Octave Segard.

— Concours de pinsons chez Victor aVndamme, rue Haugedé, 30, à la « Belle Promenade », dimanche 18 mai, à 16 h. Inscription à partir de 14 h. Nombreux prix pour les hauts nombres et les bas nombres. Une carte de participation sera vendue 1 franc.

Etat Civil. — Naissances. — Jean-Claude Lequain, 20, rue de Leers ; Jean-Pierre Naessens, 6, rue de Lorraine.

Publication. — Pierre Beun, teinturier 23, rue Vallon et Alice Wullems, s. p., rue de Denain, 62, cour Flamencourt, 15, à Roubaix.

Décès. — Hortense Beuscart, Vve Delmotte, 81 ans, 9, rue de Maternité ; Emile Latuys, 69 ans, 2, rue des Poilus ; Marie Moulart, Vve Hennebel, 75 ans, 2, rue des Poilus ; Achille Merlin, 40 ans, employé de mairie, 2, rue Pasteur.

LANNOY

Union des Familles nombreuses de Lys-Lannoy

Les parents des enfants qui font cette année leur communion solennelle à Lannoy le 18 mai et à Lys le 1er juin pourront se présenter munis de leur carte grise portant le timbre 1941, chez M. Georges Lefebvre, rue de Cohem, 94, à Lys, pour toucher le don qui leur est fait par le Comité roubaisien à l'occasion de cette belle fête familiale. Ceux de Lannoy devront se présenter le 17 mai et ceux de Lys le 31 mai, veilles des communions.

LYS-LEZ-LANNOY

Les commandes de charbon

L'inscription des commandes de charbon se poursuivra comme suit à l'école des filles, rue Jeanne d'Arc :

21 mai. — Rues du Fresnoy, Wattrelos, Toufflers, Fénelon, Descartes, Gutenberg, Thiers, Cohem, Achevin, Vert-Pré, Franklin.

23 mai. — Rues de Leers, Victor Hugo, Jeanne d'Arc, Delory, Jean Jaurès, Courtrai ; Av. Paul Bert ; Rues Jeanne Hachette, Jean Bart, Mairie, Progrès, G. Six, Desplechin, Hespel, Eglise.

24 mai. — Rues Jules Guesde, Faidherbe, Hem, Anatole France, Jouffroy, Cavrois, Emile Zola, Gustave Dubled, Négrier, Catinat.

26 mai. — Rues Chanzy, H. Ghesquière, Pasteur, Hoche, Carnot, Justice, Ernest Renan, Edouard Vaillant, Kléber, Iéna, Vauban, Champ de Mars, Colisée, Isly.

27 mai. — Rues de Lannoy, Salengro, Metz, Lorraine, Alsace, Mulhouse, Bon Poste, Rabelais, Tour Eiffel, Bertheloot.

Le coupon N° 13 représentera 50 kilos pour les cartes blanches et jaunes ; 100 kilos pour les cartes roses et vertes.

Le coupon N° 14 ne sera délivré qu'aux consommateurs ne possédant pas de branchement de gaz, il aura une valeur de 60 kilos de gros coke qui sera livré en deux sacs pour le prix total de 27.60. La déclaration du défaut complet de gaz devra être signée à l'inscription. Un contrôle sévère sera effectué auprès des Compagnies gazières et des sanctions seront prises contre les consommateurs ayant fait de fausses déclarations, notamment le retrait définitif de la carte de uharbon.

Le prix du charbon est fixé à 39.50 les 100 kilos.

Il est rappelé au public qu'il est indispensable d'observer rigoureusement les dates annoncées par la presse et par affichés et qu'en aucun cas les retardataires ne seront inscrits ultérieurement.

LEERS

NOS BRAVES MÈRES DE FAMILLE A L'HONNEUR

Nous apprenons que la Médaille de bronze de la Famille Française vient d'être attribuée à nos braves mères de famille dont les noms suivent :

Mme Puig-Lechantre (8 enfants), Delrœux-Gaillez (7 enfants), Dominicus-Merchez (6 enfants).

Mariée en 1926, la descendance de Mme Puig s'établit comme suit : Gilbert, née le 20-2-1927, Adrienne, le 1 octobre 1928, Marie-Louise, 15-7-1932, Jean, 23-4-1934, Josiane, née le 11-10-1933, Paul, 23-10-1937, Madeleine, le 9 octobre 1938, Albert, 4 janvier 1940.

De l'union de Mme Laure Gaillez avec M. Albert Delrœux, sont issus les enfants dont les noms suivent : Louis, né le 26-8-1928, Léonie, le 27-6-1930, Marie-Claire, le 7 septembre 1932, Laurette, le 23-1-1934, Paulette, le 28-11-1935, Chislaine, le 14-11-1937, Noëlle, le 24-12-1938.

Mme Dominicus-Merchez, domiciliée rue Victor Hugo 102, s'est mariée à Roubaix en 1922. Six enfants sont nés de son union avec M. Dominicus Georges, qui sont : Alfred, le 20-8-1923, Andrée, le 15-8-1925, Georgette, le 20-5-1929, Fernand, le 15 janvier 1931, Daniel, le 30-3-1936, Denise, le 8-11-1938.

Cette distinction vient récompenser les mérites de ces dignes personnes auxquelles nous adressons nos plus vives félicitations.

DES FOOTBALLEURS EN HERBE VRAIMENT PAR TROP SANS GÊNE

Dans la journée de lundi, une équipe de juniors « d'occasion » composée d'une dizaine de gamins de 8 à 10 ans, avaient conçu le projet d'organiser entre eux un match de football. Ne disposant pas de terrain pour leur exhibition ils ne trouvèrent rien de mieux que de livrer la partie sur un champ fraichement roulé, appartenant à M. Fernand Lampe, cultivateur, qui venait d'être ensemencé en betteraves. Ils s'adonnaient avec entrain à leur sport favori lançant à coups redoublés le ballon dans toutes les directions et piétinant avec autant d'ardeur le terrain sur lequel ils s'étaient aventurés, lorsque survint un garde auxiliaire qui servit aussitôt d'arbitre. Un magistral coup de sifflet de sa part eût le don de faire éclipser la plupart d'entre eux mais il parvint néanmoins à en rattraper deux, dont l'un était porteur du ballon, qui fût saisi. Sérieusement admonestés ils furent invités pour le match revanche, de prendre une autre direction, ce qui fût promis et les camarades en fuite dont les noms sont connus, recevront à leur tour la sentence qu'ils ont méritée.

Le maire met en garde les parents contre les agissements de leurs enfants qui, la plupart, soit par insouciance ou par plaisir de détruire, commettent des dégâts aux récoltes. La police locale exerce à ce sujet une surveillance spéciale et les parents civilement responsables seront poursuivis lorsque des délits seront constatés.

Conseil municipal. — Le Conseil municipal se réunira à la mairie samedi 17 mai, à 18 h.

Ordre du jour : *Relèvement du* taux des allocations accordées aux vieillards, infirmes et incurables ; Demandes d'assistance ; Questions diverses.

Recensement des prisonniers. — Les retardataires qui n'ont pas encore retiré à la mairie la fiche spéciale pour le recensement des prisonniers, sont invités à accomplir cette formalité au plus tôt.

Service d'ébouage. — Il fonctionnera le samedi 17 mai à partir de 13 heures.

Etat civil. — Décès : Francis Delemarle, 10 mois, rue du Capitaine Picavet, 24.

HALLUIN

Mort en captivité

La mairie vient d'être officiellement averti du décès survenu en Allemagne du soldat Pierre Verhaegue, demeurant 381, rue de la Lys, à Halluin.

Le défunt faisait partie à la mobilisation du 12e Régional, à Lille. Fait prisonnier et interné au camp Stalag 12 B, il est inhumé au cimetière de Targerhatte, tombe 213.

ALLOCATIONS MILITAIRES

Samedi 17 mai, paiement des allocations militaires, à la Perception rue du Midi, de 9 à 10 h., pour les n. 875 à 1.050 ; de 10 à 11 h., n. 1.051 à 1.225 ; de 11 h. à midi, 1.226 à la fin.

Remplir et signer les coupons avant la présentation au paiement.

PAIEMENT DE PRESTATIONS

Les habitants qui ont déclaré avoir hébergé un ou plusieurs soldats de l'armée allemande peuvent se présenter à la mairie salle des Mariages, pour retirer leur mandat du mois d'avril et ensuite toucher leurs prestations chez M. Penasse, receveur municipal, rue Ed.-Vaillant.

Dans la douane. — Nous apprenons la mort à l'âge de 45 ans, du commis des Douanes Albert Grebaut, demeurant avenue de l'Hôpital, 81.

Le défunt était un ancien Combattant de la guerre 1914-1918 et était titulaire de la médaille militaire et de la croix de guerre.

Dispensaire d'hygiène sociale. — Samedi, rue Gustave-Desmettre, de 9 à 12 h., une permanence fonctionnera pour les inscriptions et renseignements.

Caisse d'Epargne. — A la mairie, demain samedi, séance de 14 à 15 h.30 pour les versements et remboursements.

Union Sportive Halluinoise. — Les supporters désirant accompagner l'équipe 1A dimanche 18 mai, à Lille, sont invités à se faire inscrire d'urgence aux endroits déjà énoncés.

Coût du voyage aller et retour en tramway spécial : 12 francs.

Comité d'Entr'aide aux prisonniers. — Samedi, au 116 rue de Lille, permanence de 14 à 18 heures.

Continuation de la vente des billets de la tombola, dont les 400 lots sont exposés rue de Lille et rue de la Gare.

Olympique Sporting Halluinois. — Dimanche 18 mai, à 16 h., sur le terrain de la rue de Lille, l'équipe 1A de l'O.S.H. recevra celle du Racing-Club de Roubaix, en un match comptant pour le Championnat Division d'honneur.

Nul doute que la venue à Halluin de l'équipe fanion du Racing, nous fera assister à une belle rencontre de football. Rendez-vous des amateurs de beau jeu dimanche, rue de Lille.

Equipe 1B en déplacement à Roubaix pour y rencontrer le R.C. Roubaix à 16 heures.

Etat Civil. — Décès. — Albert Grébaut, 45 ans, commis des douanes, 81, avenue de l'Hôpital.

LILLE

Tribunal correctionnel

LE BIEN D'AUTRUI

Trois mois d'emprisonnement et 500 fr. de dommages-intérêts à Gérard Maremme, 38 ans, employé de chemin de fer, rue de Wasquehal, à **Roubaix** ; à Albert Basilien, 32 ans, même profession, rue Blanchemaille, à **Roubaix** ; à Georges Vercoutère, 30 ans, rue Ingres, à **Roubaix**, pour vol de conserves de poisson, au préjudice de la Société Nationale des Chemins de fer français.

— Joseph Debue, 37 ans, ouvrier maçon, à **Wattrelos**, rue de Beaulieu, a dérobé deux bicyclettes : Six mois d'emprisonnement.

— Quatre mois à Jules Prudence, manœuvre à **Roubaix**, boulevard de Fourmies, qui a soustrait une bicyclette, le 2 mai 1941.

— Un mois par défaut à Albert Dutilly, 17, rue du Bus, à **Tourcoing**, pour vol d'un lapin.

AFFAIRES DIVERSES

— Un mois et 50 fr. d'amende à Georges Durdu, manœuvre à **Herseaux**, pour avoir outragé un policier, le 5 mai 1941, à **Wattrelos** ; Un mois et 5 fr. d'amende à Lucien Demeulemeester, 40 ans, tisserand à **Menin**, pour outrages et ivresse.

— Trois mois à Julien Duprez, 56 ans, rue de Bapaume, à **Tourcoing**, et à Nadège Thiné, femme de journée, même adresse, pour vol d'objets divers au préjudice de M. Duthoit, de Tourcoing.

LES NOUVELLES DE LA VILLE

PRIS EN FLAGRANT DÉLIT

Le nommé Vandamme Appolodore, 48 ans, chômeur, 41, rue Ste-Catherine, surpris en flagrant délit de vol d'une paire de pantoufles et d'une paire de chaussettes, le tout valant 70 fr., aux magasins « Prisunic », rue Nationale, a été déféré au Parquet.

PLAINTES POUR VOL D'ARGENT..., D'ÉCHALOTES..., DE LINGERIE..., D'UN PORTEFEUILLE

Des enquêtes sont ouvertes sur plaintes de :

Mme Vandoolaeghe Marie-Thérèse, 7, rue des Bouchers, pour vol d'une somme de 2.000 fr. et d'une broche valant 150 fr., commis dans sa chambre à coucher dont la porte était fermée à clef. Aucune trace d'effraction n'a été relevée.

— M. Lenglart Maurice, 106, rue St-André, pour vol de 300 pieds d'échalotes, commis dans son jardin qu'il cultive à proximité du Pont Royal.

— M. Sockeel Armand, employé à la gare de Lille, pour vol de cinq chemises et de 12 mouchoirs, dans un wagon dite gare.

— Mme Verlinde Yvonne, 17, rue Fénelon, pour vol vers 18 h. 20 sur un tramway C, place de la Gare, de son portefeuille contenant 700 francs et sa carte d'identité. Ce vol s'est commis au cours d'une bousculade.

LES VOLS DE VÉLOS

On vole toujours les vélos. En témoignent, les plaintes suivantes de :

M. Boutry Paul, 95, rue du Long-Pot, pour vol d'une bicyclette estimée 1.200 fr., commis entre 10 et 12 h. dans le couloir du N° 17 de la rue de Paris.

— M. Favier Ferdinand, 31, rue de Douai, pour vol de la bicyclette de son patron, commis dans le hall de l'Office de placement, boulevard de la Liberté. Préjudice : 500 fr.

— M. Plasman Jean, 13, rue St-Sauveur, pour vol d'une bicyclette valant 800 fr., commis vers 17 h. 15 dans la cour de l'usine de Fives.

UNE AFFAIRE DE COUPS

Mme Louise Vandendorpe, 136 boulevard Victor-Hugo, a porté plainte contre Charles Parmentier rue Baudin, qui au cours d'une dispute survenue mercredi lui a porté des coups. Une enquête est ouverte.

MORT SUBITE

Mercredi, vers 19 h., le nommé Seguenot Léon, 60 ans, ingénieur domicilié à Colombes (Seine), de passage à Lille, s'est subitement affaissé dans un restaurant de la rue Esquermoise. M. le docteur Tiprez, qui se trouvait dans cet établissement lui a donné des soins mais tout fut inutile, la mort avait fait son œuvre.

Le corps a été transporté à l'Institut médico-légal en voiture d'ambulance. L'enquête d'usage est faite par M. le commissaire de police de permanence.

COURS DES HALLES CENTRALES DE LILLE

Cours moyen des ventes en gros à la date du 14 mai.

Citrons, le 100, 80 à 100 fr. ; Oranges, le kg., 13 fr. ; Noix, le kg., 25 à 28 fr. ; Asperges, 14 à 16, 13 à 14 fr. le kg. ;

Légumes. — Salade de blé, le kg., 5 à 7 fr. ; Ails, le kg., 25 à 35 fr. ; Epinards, 5 à 6 fr. ; Oseille, 3 à 5 fr. ; Barbe de capucin, 10 à 13 fr., Petits pois du Midi, 10 à 12 fr., Italie, 10 fr. ; Haricots verts Maroc, Algérie, 24 à 25 fr. ; Choux verts, la dz., 60 fr. ; Choux fleurs, Bretagne, 4,50 à 5,50 le kg., 100 à 120 fr. la dz. ; Laitues du pays, la dz., 20 à 40 fr. ; Laitues Midi, 25 à 30 fr. ; Artichauts, la dz. 20 à 60 fr. ; Persil, les 12 bottes, 20 à 22 fr. ; Cerfeuil, 6 à 9 fr. ; Dames, 10 à 11 fr. ; Pourpier, 7 à 10 fr. ; Radis, 20 à 35 fr. ; Céleri, 8 à 12 fr. ; Poireaux, le facheau, 5 à 10 fr., 7 à 8 fr. le kilo ; Cresson, les 12 bottes, 24 à 30 fr. ; Oignons, la botte, 1,25 à 1,50 ; Echalottes, les 3 bottes, 2,50 à 3,50 ; Navets, Algérie, 900 à 1.000 fr., la botte, 2,50 à 4 fr.

ARMENTIÈRES

Les funérailles de M. Plamont

Les funérailles de M. Achille Plamont, conseiller municipal, ont eu *lieu jeudi à 9 h. 30, à l'église Saint-*Vast, avec le concours d'une nombreuse assistance.

Il y avait le personnel municipal au complet, une forte délégation de la police, conduite par le brigadier-chef Varomme ; une importante délégation de pompiers avec les officiers, des délégations des sociétés de la ville, etc. : M. Dufour, maire, avec le Conseil municipal ; MM. Conem, ancien maire ; Pradon et Dehouck, anciens adoints ; Butin, commissaire de police, et Castelain, secrétaire ; les administrateurs de la Caisse d'épargne, les membres de l'Association des anciens sous-officiers, une délégation du personnel de la filature Dufour, un grand nombre de commerçants et industriels, etc.

A l'issue de la cérémonie religieuse des discours furent prononcés par MM. Antoine Debosque, Hubert Dufour et Florimond Dufour, maire.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Hubert Dufour, patron du défunt ; Debyser, de l'Association des employés ; Antoine Debosque, administrateur de la Caisse d'épargne ; Auguste Simon, du Conseil municipal ; Verdier, ami du défunt, et Demeester, des anciens sous-officiers.

M. Plamont était conseiller municipal depuis vingt-neuf ans, il était président du Conseil de prudhommes, auquel il appartenait depuis trente et un ans, vice-président du Conseil d'administration de la Caisse d'épargne, membre de la commission de l'Association des employés, secrétaire de l'Amicale des anciens sous-officiers, titulaire de la médaille d'argent du Travail, de la médaille d'argent de la Mutualité et de la médaille d'or de la Prévoyance sociale.

##